

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 25/09/2025

### **Pénurie de places d'examen : écoles de conduite et inspecteurs se mobilisent ensemble à Paris le 29 septembre 2025.**

Depuis plusieurs mois, les organisations professionnelles des écoles de conduite - MOBILIANs, UNIDEC et UNIC - et le SNICA-FO, syndicat majoritaire des inspecteurs du permis de conduire, alertent le gouvernement sur une crise sans précédent qui touche de nombreux Français : la pénurie drastique de places d'examen au permis de conduire. Nos interlocuteurs du ministère de l'Intérieur, de l'Élysée et de Matignon, rencontrés au cours des précédentes semaines et hier matin, partagent notre constat d'urgence sans y apporter des solutions immédiates et concrètes. Malgré une mobilisation massive des professionnels auprès des pouvoirs publics, la situation est aujourd'hui arrivée à un point de non-retour. C'est pourquoi, les professionnels des écoles de conduite et les inspecteurs du permis de conduire, unis, annoncent, conjointement, une journée de mobilisation le lundi 29 septembre.

#### **Les écoles de conduite et des inspecteurs de la conduite face à un système à bout de souffle !**

Depuis plus de quarante ans, la question du manque de places d'examen du permis de conduire constitue un problème récurrent. Cette difficulté structurelle, partagée par les pouvoirs publics, n'a pourtant jamais connu de réponse pérenne.

Une des causes principales : la formation initiale restée figée depuis les années 1990, avec un plancher réglementaire de 20 heures, alors même que la circulation est devenue plus dense, que les infrastructures se sont complexifiées, que de nouveaux véhicules ou nouvelles mobilités sont apparus et que la pédagogie a profondément évolué.

À cela s'ajoute une double contrainte structurelle :

- Une pression démographique qui restera orientée à la hausse pour les 15/25 ans jusqu'en 2030 avant d'amorcer une très lente décrue ;
- Une file d'attente structurelle qui maintient des milliers de candidats bloqués avant l'examen du permis (+15% d'inscriptions en 5 ans, sans renfort suffisant d'inspecteurs).

En 2025, malgré les mesures conjoncturelles annoncées par le gouvernement - création de 80 000 places supplémentaires et recrutement de 10 inspecteurs à l'horizon 2026 - le constat demeure le même : les délais d'attente après un échec explosent, la réussite à la première

présentation reste trop faible, et au bout la pression sur les familles, les auto-écoles et les inspecteurs s'accroît.

Face à une accidentalité qui est en hausse (+18% en août 2025), il est urgent de renforcer la solidité du système de formation et d'offrir à la société un levier efficace pour diminuer la mortalité routière, comme c'est déjà le cas dans nombreux pays européens.

## **Une mobilisation des professionnels au service de la mobilité des Français !**

Aujourd'hui, il faut en moyenne 80 jours pour repasser son permis après un premier échec, alors que la loi impose un délai de 45 jours. Face à ce constat alarmant, partagé par les pouvoirs publics, aucune réponse immédiate et concrète, à la hauteur des enjeux, n'a pas été annoncée.

Pour établir un équilibre durable, les professionnels réclament :

- un recrutement massif de 150 inspecteurs du permis de conduire et de 20 délégués supplémentaires afin de garantir une capacité suffisante de passage d'examens dans les années à venir ;
- un rehaussement de la formation initiale de 20h à 28h afin de mieux préparer les élèves au permis de conduire.

Nos entreprises de proximité - qu'elles soient indépendantes ou en réseau - sont des acteurs de terrain, qui forment chaque jour des milliers de futurs conducteurs dans un cadre exigeant, structuré et responsable. Elles assurent une mission de sécurité routière d'intérêt général indispensable pour accéder à l'emploi, aux études, à la vie sociale et à l'autonomie qui est un droit pour tous.

Ensemble, nous sommes déterminés à obtenir le lancement d'une réforme du permis de conduire à la hauteur des enjeux. Rejoignez-nous ce lundi 29 septembre !

## ***À propos de MOBILIAN***

*MOBILIAN est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 180.000 entreprises de proximité et 560.000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.*

## **Contacts presse :**

-